SÉLECTION PREMIUM

du contrat Active Sélection Avenir

LISTE DES SUPPORTS ÉLIGIBLES AU PLAN ÉPARGNE AVENIR CLIMAT*

Afi·Esca

Groupe Burrus

*La liste des supports éligible au contrat Active Sélection Avenir est évolutive. La version actualisée est disponible auprès de votre interlocuteur commercial. Quels que soient les supports choisis, ceux-ci sont soumis aux aléas des marchés financiers que nous ne maîtrisons pas. L'Assureur ne s'engage en effet que sur le nombre d'unités de compte et non sur leur valeur. Ce document constitue une information générale, qui n'a pas vocation à se substituer aux conseils prodigués par votre interlocuteur commercial habituel, qui est le seul en mesure de donner un conseil personnalisé en fonction de votre situation et de vos besoins exprimés.

0926

FONDS EN EUROS AFI-ESCA

Le Fonds en euros est éligible à l'ensemble des contrats Afi-Esca en cours de commercialisation.

Fonds en euros Afi-Esca : 1,503 milliards € au 31/12/2025 :

PROVISIONS MATHÉMATIQUES au 31/12/2025	PROVISION POUR PARTICIPATION AUX EXCÉDENTS au 31/12/2025
Fonds euros : 1 163 millions € - UC : 314 millions €	72,1 millions €

Historique des taux de valorisation du Fonds en euros Afi-Esca :

ANNÉES	2023	2024	2025
Taux de valorisation[1]	2,70 %	2,60 %	**2,60 %**

(1) Taux nets de frais de gestion et hors prélèvements sociaux et fiscaux.
Les performances passées ne préjugent en rien des performances futures.

Bonus sur rendement 2025 :

Dans le cadre de l'opération «Taux majoré - bonus sur rendement 2025», le taux de valorisation net de frais de gestion et hors prélèvements fiscaux et sociaux de 2,60 % est majoré à **4,00 %** [2]

(2) Pour tout versement effectué entre le 01/01/2025 et le 30/06/2025 selon conditions de l'opération disponibles sur www.afi-esca.com.

Allocation des actifs gérés (répartition en pourcentage au 31/12/2025) :

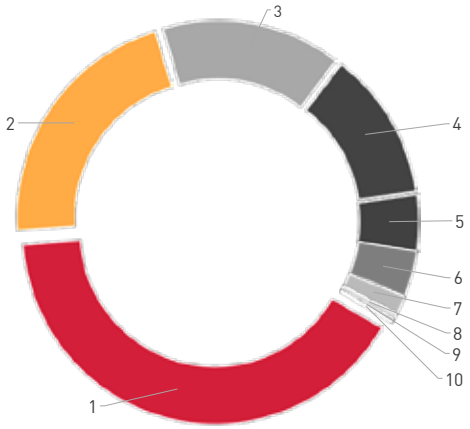

1	Immobilier (dont immobilier de participation)	40,55 %
2	Obligations	21,48 %
3	Dette privée/Fonds dette/Mezzanine/Prêts	15,01 %
4	Participations (hors immobilier de participation)	12,46 %
5	Actions	4,51 %
6	OPCVM court terme et CAT	3,70 %
7	Infrastructures	1,48 %
8	Private Equity	0,45 %
9	Liquidités	0,20 %
10	Autres (Frais d'acquisition, avances et intérêts sur avance)	0,16 %
	TOTAL	100,00 %

Répartition géographique des émetteurs des actifs gérés au 31/12/2025

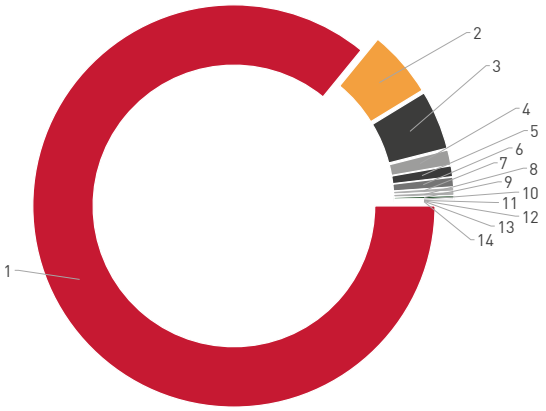

1	France	85,88 %
2	Luxembourg	5,38 %
3	Italie	4,75 %
4	États-Unis	1,23 %
5	Espagne	0,87 %
6	Royaume-Uni	0,77 %
7	Allemagne	0,32 %
8	Belgique	0,32 %
9	Irlande	0,20 %
10	Portugal	0,13 %
11	Suède	0,06 %
12	Lettonie	0,03 %
13	Norvège	0,03 %
14	Pays-Bas	0,02 %
	TOTAL	100,00 %

LISTE DES SUPPORTS D'INVESTISSEMENT

ÉLIGIBLES AU CONTRAT ACTIVE SÉLECTION AVENIR (Plan Épargne Avenir Climat)

Nom de l'unité de compte	ISIN	Gestionnaire	Catégorie	Article SFDR	Risque SRI (1 à 7)	Performance annuelle brute de l'unité de compte		Frais de gestion de l'unité de compte		Performance annuelle nette de l'unité de compte		Frais de gestion du contrat*	Frais totaux *dont frais rétrocédés* (taux de rétrocessions de commissions)	Performance finale nette		Notation Quantalys
						2025 (A)	Moyenne annualisée sur 5 ans (2025/2020)	Taux de frais (B)	*Dont frais rétrocédés*	2025 (A-B)	Moyenne annualisée sur 5 ans (2025/2020)	(C)	(B+C)	2025 (A-B-C)	Moyenne annualisée sur 5 ans (2025/2020)	
FONDS ACTIONS																
ACTIONS EUROPE																
SFS - Sycomore Europe Eco Sol R EUR (G I F)	LU1183791794	Sycomore AM	Act. Europe	9	4	-4,98 %	NC	1,70 %	*0,87 %*	-6,68 %	3,06 %	1,20 %	2,90 %	-7,88 %	1,83 %	★
ACTIONS SECTORIELLES																
LF Lux Infl Pt Cb Impct Global R EUR Acc (G I)	LU1744646933	Credit Mutuel AM	Act. Sect. Environnement	9	4	25,47 %	NC	1,65 %	*0,76 %*	23,82 %	7,78 %	1,20 %	2,85 %	22,62 %	6,49 %	★★★★★
Tocqueville Europe Equity Envt (G)	FR0010748368	LBP AM	Act. Sect. Environnement	9	4	13,01 %	NC	1,72 %	*0,79 %*	11,29 %	2,69 %	1,20 %	2,92 %	10,09 %	1,46 %	★★★★
FONDS OBLIGATIONS																
OBLIGATAIRE EURO																
Mandarine Impact Green Bonds R (G I)	FR0013430626	Mandarine Gestion	Oblig. Euro Diversifiees	9	2	3,44 %	NC	0,95 %	*0,44 %*	2,49 %	-0,69 %	1,20 %	2,15 %	1,29 %	-1,89 %	★★★★★
Sienna Obligations Vertes R C (G)	FR001400ED88	Sienna Gestion	Oblig. Euro Diversifiees	9	3	1,07 %	NC	0,90 %	*0,36 %*	0,17 %	-	1,20 %	2,10 %	-1,03 %	-	★★
OBLIGATAIRE MONDE																
GS Green Bond Short Dur P Cap EUR (G)	LU1922483299	Goldman Sachs AM B.V.	Oblig. Monde Diversifiees	9	2	3,89 %	NC	0,40 %	*0,18 %*	3,49 %	0,55 %	1,20 %	1,60 %	2,29 %	-0,66 %	★★★★

FONDS EN EUROS AFI-ESCA

Pour 2025, le taux de revalorisation attribué, net de frais de gestion et brut de prélèvements sociaux, est compris entre 2,60 % et 4,00 % (selon conditions de l'opération « Taux Majoré »). Le détail des frais de gestion des contrats est disponible sur le site afi-esca.com. Le taux de prélèvements sociaux au 31/12/2025 est de 17,2 %.

LISTE DES UNITÉS DE COMPTE DE LA GESTION PILOTÉE À HORIZON

GS Green Bond Short Dur P Cap EUR (G)	LU1922483299	Goldman Sachs AM B.V.	Oblig. Monde Diversifiees	9	2	3,89 %	NC	0,40 %	*0,18 %*	3,49 %	0,55 %	1,20 %	1,60 %	2,29 %	-0,66 %	★★★★
Mandarine Impact Green Bonds R (G I)	FR0013430626	Mandarine Gestion	Oblig. Euro Diversifiees	9	2	3,44 %	NC	0,95 %	*0,44 %*	2,49 %	-0,69 %	1,20 %	2,15 %	1,29 %	-1,89 %	★★★★★
Tocqueville Europe Equity Envt (G)	FR0010748368	LBP AM	Act. Sect. Environnement	9	4	13,01 %	NC	1,72 %	*0,79 %*	11,29 %	2,69 %	1,20 %	2,92 %	10,09 %	1,46 %	★★★★

GREENFIN LABEL
FRANCE FINANCE VERTE

Toutes les unités de compte éligibles au contrat ACTIVE SÉLECTION AVENIR (Plan Épargne Avenir Climat) détiennent le label GREENFIN, qui garantit la qualité verte des fonds d'investissement. Il s'adresse aux acteurs financiers qui agissent au service du bien commun grâce à des pratiques transparentes et durables. Le label a la particularité d'exclure les fonds qui investissent dans des entreprises opérant dans les énergies fossiles.

* Dans le cadre de la Gestion Pilotée à Horizon, des frais de gestion additionnels de 0,40 point sont à prévoir pour les unités de compte concernées.
NC : non connue

FOCUS LABELS

GREENFIN LABEL FRANCE FINANCE VERTE	Label français qui garantit la qualité verte des fonds d'investissement. Il s'adresse aux acteurs financiers qui agissent au service du bien commun grâce à des pratiques transparentes et durables. Le label a la particularité d'exclure les fonds qui investissent dans des entreprises opérant dans les énergies fossiles.
Label ISR	Label français pour l'Investissement Socialement Responsable. Il cherche à concilier performance économique, impact social et impact environnemental en finançant les entreprises qui contribuent au développement durable. Le label ISR, attribué au terme d'un processus strict de labellisation mené par des organismes indépendants, constitue un repère unique pour les épargnants souhaitant participer à une économie responsable et durable.
febelfin	Label belge développé par FEBELFIN, pour garantir la clarté et la transparence autour des investissements durables (définir des exigences minimales pour les produits financiers durables) et prévenir le greenwashing (écoblanchiment).

DÉFINITIONS DES CATÉGORIES

Catégories	Définitions
ACTIONS EUROPE	
Act. Europe	Les fonds de cette catégorie investissent dans des actions de sociétés de plusieurs pays d'Europe ou de l'Europe entière (pays de la zone euro + pays hors zone euro comme le Danemark, la Norvège, le Royaume-Uni, la Suède, la Suisse), avec une part prépondérante de grandes capitalisations, sans favoriser un style de gestion particulier (Growth ou Value) dans leur prospectus.
ACTIONS SECTORIELLES	
Act. Sect. Environnement	Les fonds de cette catégorie investissent dans des actions d'un ou plusieurs secteurs liés à l'environnement : il peut s'agir de valeurs liées au thème des énergies renouvelables, de l'eau, du recyclage, des biocarburants. Attention, cette catégorie regroupe des fonds pouvant avoir des orientations très différentes. Un portefeuille composé d'actions d'un seul secteur est généralement plus volatil qu'un portefeuille diversifié en termes d'exposition sectorielle.
OBLIGATAIRE EURO	
Oblig. Euro Diversifiées	Les fonds de cette catégorie investissent en titres de créances libellés ou couverts en euro, sans distinction de type d'émetteur ni de maturité. Les fonds de cette catégorie exposent l'investisseur à un risque de taux d'intérêt, à un risque de crédit et à un risque de défaut.
OBLIGATAIRE MONDE	
Oblig. Monde Diversifiées	Les fonds de cette catégorie investissent en titres de créances libellés dans différentes devises d'émetteurs du monde entier (EUR, USD, GBP, JPY, CHF, etc.), avec en général une prépondérance dans le portefeuille d'émetteurs souverains ou paragouvernementaux ou bénéficiant d'une garantie explicite ou implicite d'un émetteur souverain. Les fonds de cette catégorie exposent l'investisseur à un risque de taux d'intérêt, à un risque de crédit dans le cas où ils détiennent des obligations émises par des sociétés, et à un risque de défaut. Ils exposent également l'investisseur de la zone euro à un risque de change sur la partie du portefeuille non libellée en euro.

Afi·Esca
Groupe Burrus

LISTE SUPPORTS_ASA-PEAC-0926

www.afi-esca.com

Afi-Esca : Compagnie d'assurance sur la vie et de capitalisation. Entreprise régie par le Code des assurances. S.A. au capital de 12 359 520 euros. R.C.S. Strasbourg 548 502 517. Siège social : 2, quai Kléber 67000 Strasbourg. ADEME : 567555 : FR340363_01KAMH. Adresse postale : Afi-Esca - CS 30441 - 67008 Strasbourg Cedex.